

Le mariage et la famille: entre désaffection et quête de récupération

Okry Koutchoro Allelua Magloire¹*

Institut Jean Paul II (République du BENIN)

*Corresponding Author: Okry Koutchoro Allelua Magloire, Institut Jean Paul II (République du BENIN)

Resume: Le contraste flagrant entre la prépondérance de la famille dans la vie d'une personne humaine et la recrudescence des crises intrafamiliales, des séparations et de la désaffection pour le mariage et la famille, heurte la sensibilité humaine et intellectuelle et provoque à la réflexion en vue d'une action salvatrice. La quête de bonheur qui caractérise le déploiement de toute existence humaine semble bien menacée par ce phénomène de désaffection qui risque de faire naviguer chaque individu dans une stratification des crises constantes. Ainsi nous a-t-il semblé nécessaire d'ouvrir une réflexion sur la question de la crise du mariage et de la famille et la désaffection qui lui est subséquente. La question fondamentale de cette recherche est de déterminer les racines de ce phénomène dévastateur de la famille. L'objectif principal a consisté en l'étude des racines du phénomène de la crise du mariage et de la famille en vue de déterminer des voies possibles de récupération de cette institution pourtant nécessaire à la vie de chaque personne humaine. Sur la base de recherches documentaires et de données qualitatives, nous avons procédé à l'étude de ce phénomène de crise et de désaffection pour le mariage et la famille. Les résultats montrent que ce phénomène remonte à une époque historique lointaine soutenue par des idéologies qui se sont relayées jusqu'à celle de la nouvelle éthique mondiale. Les voies possibles d'une récupération résident dans l'accompagnement et dans la consolidation des structures familiales traditionnelles.

Mots clés : Crise - divorce – idéologie – accompagnement – médiation

Abstract: The glaring contrast between the preponderance of the family in the life of a human being and the upsurge in intra-family crises, separations and disaffection for marriage and the family, offends human and intellectual sensibilities and prompts reflection with a view to saving action. The quest for happiness that characterises the unfolding of every human existence seems to be threatened by this phenomenon of disaffection, which risks sending each individual into a constant stratification of crises. We therefore felt it necessary to reflect on the question of the crisis of marriage and the family and the subsequent disaffection. The fundamental question of this research is to determine the roots of this devastating phenomenon for the family. The main objective was to study the roots of the marriage and family crisis with a view to identifying possible ways of recovering this institution, which is so necessary to the life of every human being. On the basis of documentary research and qualitative data, we have studied this phenomenon of crisis and disaffection for marriage and the family. The results show that this phenomenon goes back a long way in history, underpinned by ideologies that took their place right up to the new global ethic. Possible avenues for recovery lie in supporting and consolidating traditional family structures.

Key word : Crisis - divorce - ideology - support - mediation

1. INTRODUCTION

La prépondérance de la famille dans la vie des personnes et des peuples s'impose comme un fait primordial faisant de cette institution le socle par lequel toute la société est portée. Cependant les données de fait nous portent à observer la crise du mariage et de la famille à travers les ruptures d'alliance, les violences intraconjugales et le spectacle désolant des enfants déboussolés suite à la séparation de leurs parents qui entraîne un séisme du berceau de leur origine. Conscient que dans la vie des peuples aucun phénomène ne peut être considéré isolément, nous voudrions ici, en dehors des justifications possibles, rechercher les motivations lointaines dans le temps avec des répercussions encore dans le quotidien et qui pourraient justifier la situation de crise que vit la famille aujourd'hui.

¹ OKRY Koutchoro Allélua Magloire est enseignant chercheur à la Section Afrique Francophone de l'Institut Pontifical Théologique Jean Paul II dont il a été successivement le Directeur des études puis le Vice-Président. Après ses études qu'il achève avec le Doctorat à Rome, il enseigne l'Éthique, la Morale fondamentale, la Bioéthique et la Psychologie du couple. Il est Membre du Comité National d'Éthique pour la Recherche en Santé (CNERS) du BENIN.

Qu'est ce qui a pu mettre en péril cette valeur fondamentale qu'est la famille ? qu'est ce qui en a annoncé la passion ? Pourrait-on remonter la pente et remédier à l'hémorragie qui l'affaiblit ? ce sont autant d'interrogations qui justifient la pertinence de la recherche que nous entrevoyons. Notre démarche consistera à déterminer les fondements idéologiques de la crise du mariage et de la famille et suggérer quelques jalons pour la remontée de la crise.

2. LES FONDEMENTS IDEOLOGIQUES DE LA CRISE DU MARIAGE ET DE LA FAMILLE

Le problème du divorce remonte à une époque très avancée de l'histoire des hommes et connaît même une législation et une codification. Mais la crise de la famille et sa remise en cause comme institution stable et indissoluble a commencé avec la crise de l'homme qui a voulu, par sa pensée, se substituer à la transcendance en déterminant son propre destin, criant liberté et prônant la recherche du plaisir comme finalité de l'homme. Carl A. Anderson (2009, p. 21) situe le début de cette crise dans la période post-péricléenne. Il exploite, pour en arriver à cette conclusion, l'Oraison Contre Nair de Démosthène qui lui permet d'affirmer qu'au début de la guerre du Péloponnèse, la dégradation de la moralité et de la structure familiale était déjà hautement diffusée et surtout aux niveaux les plus élevés de la société athénienne. Cette culture hellénique promouvait le choix de ne pas avoir des enfants, le divorce, le concubinage sans aucun engagement social, l'homosexualité et l'adultère. Eu égard à cette situation critique, Platon, dans la République, s'est employé à indiquer les voies pour l'édification d'une société nouvelle. Malheureusement, la famille s'y retrouve encore parent pauvre, vidée de ses fonctions économiques et juridiques. Les géniteurs seraient libres et séparés pendant que leurs enfants seraient élevés ensemble et éduqués par les deux. Le résultat en est, selon Anderson (2009, p. 21) que la famille déstructurée offre à la société des enfants sans morale et sans repère. De nouveaux illuminés tentent de voler au secours de la situation mais loin d'avoir réussi à sauver du péril l'ont plutôt assombri et les répercussions se poursuivent jusqu'à nos jours même si les manifestations du phénomène prennent des formes diverses.

Par ailleurs on peut avancer que la crise du mariage aujourd'hui - comme source plus proche - vient comme l'un des héritages négatifs du siècle des lumières où ont été montés en épingle le primat de la raison sur tout, la mise en crise de la religion, la remise en cause de toute métaphysique et de la transcendance, la contestation de l'autorité et l'instauration de la rationalité comme critère unique de connaissance et de détermination de vérité. En bref, l'homme a voulu prendre en main les commandes de sa destinée et s'affranchir de la transcendance et de la religion en se donnant sa propre norme morale. A ceci s'ajoute une volonté délibérée de « désacramentaliser » et de « désinstitutionnaliser » le lien matrimonial. L'homme se fiant à la raison, a fini par perdre l'orientation fondamentale qui l'aurait aidé à assumer son identité. L'histoire du divorce remonte à ce refus conscient de considérer le mariage comme un sacrement et une institution divine, suite aux crises successives qu'a connu la moralité depuis l'antiquité jusqu'à la révolution sexuelle et surtout la crise de 1968. Roderick Phillips (1988, p. 18) fait une belle observation en affirmant que « l'histoire du divorce dans un certain sens, est l'histoire d'un refus progressif des doctrines catholiques romaines en matière du mariage ». Les philosophes ont été les artisans chevronnés de l'avènement du refus catégorique du caractère religieux du mariage et sa reconnaissance juridique comme institution laïque. Nous n'en voulons citer comme figures marquantes que des philosophes comme Jean Jacques Rousseau, Diderot et Alembert.

Toutefois, il faut reconnaître avec RHEINSTEIN (1972, 1) que la conception que les philosophes ont du mariage provient de leur vision de la nature et de la finalité de la personne humaine. Jean-Jacques Rousseau soutenait que l'Etat devrait se débarrasser de la notion du mariage comme sacrement et considérer ce dernier comme un contrat civil et donc dissoluble. Diderot, quant à lui, selon la réflexion de Hazard (1963, p. 165) indiquait comme devoir de l'homme celui de se procurer la félicité. Quant à Alembert, il définit l'homme comme un être possédant sentiment et intellect dont la fin serait de chercher le plaisir et de fuir la douleur. Tous articulent leur raisonnement autour d'une finalité qu'ils attribuent à l'homme, déterminant ainsi une morale parallèle à celle de l'ordre de la nature humaine. L'américain Thomas Jefferson ne fait que confirmer leur raisonnement en affirmant que parmi les droits fondamentaux de l'homme figure le droit à la poursuite de la félicité. Une ambiguïté perdure toutefois, celle de la démarcation entre félicité et plaisir.

Eu égard à la vision des philosophes, le mariage en tant que sacrement serait perçu comme une servitude qui opprimerait l'homme en lui ôtant son espace de liberté alors que le modernisme du siècle des lumières prône plutôt la recherche du bonheur à la place de la construction et de l'édification de la structure de base de la société qu'est la famille.

Selon Marx Rheinstein (1972, p. 25), le modernisme considère le mariage comme un des moyens dont dispose l'homme dans sa recherche de bonheur, et le droit de poursuivre la félicité représente l'un des droits inaliénables de l'homme et qu'aucun gouvernement ne devrait jamais avoir la possibilité de nier. Becker (1932, p. 66) met en évidence que l'un des articles de John Locke, considéré comme "l'évangile" de la psychologie du XVIII^e siècle annonçait un dogme fondamental de la nouvelle éthique se fondant sur le raisonnement selon lequel, si la nature est l'œuvre de Dieu et l'homme le produit de la nature, alors tout ce que l'homme fait et pense, tout ce qu'il a fait et pensé, doit être aussi naturel, et conforme aux lois de la nature et du Dieu de la nature. On comprend alors que pour Jean Jacques Rousseau, l'individu peut être libre seulement s'il se libère des institutions sociales qui l'enserrent. Le lien matrimonial et celui de la famille sont pour lui des jougs qui oppriment la personne. Il voit alors l'Etat comme la plus élevée de toutes les formes de communauté morale. Pour lui, il n'existe ni moralité, ni liberté, ni communauté en dehors de la structure étatique. Les actions de l'homme manqueraient de condition minimale de moralité et de liberté en dehors de l'Etat, observera Nisbet (.1953, p. 40).

Ce processus qui vise à vider le contenu du mariage de tout lien avec la transcendance et, par voie de conséquence avec la morale de l'Eglise s'accompagne de la sécularisation de la sexualité. Cette sécularisation de la sexualité consiste à vider celle-ci de son contenu de mystère et de transcendance, présents cependant dans toutes les cultures et dans toutes les religions. Selon Juan José PEREZ-SOBA (2010, 175), dans cette perspective de sécularisation, la sexualité serait comme un élément en sur-ajout à la nature physique de l'homme et donc entièrement sous la domination de celui-ci. Il s'agit d'un phénomène sans précédent dans l'histoire de l'humanité que l'on retrouve pour la première fois dans la Réforme luthérienne.

En effet, Luther, niant la valeur sacramentelle du mariage, en arrive à réduire la réalité propre de la sexualité à une éthique mondaine relative à la convivialité entre les hommes, à la différence de l'éthique sacrée qui est en rapport direct avec la foi. Une telle interprétation se fonde sur un dualisme qui oppose radicalement deux contextes de la vie : celui du rapport avec Dieu et celui qui clôt son horizon sur le monde.

La sécularisation atteint son point culminant dans l'institution du mariage civil durant la Révolution française, où pour la première fois le mariage est conçu comme un évènement sans aucun contenu religieux, comme un simple accord de deux volontés. Il demeure évident que la sexualité, vidée de toute expérience religieuse, s'appauvrit lamentablement et la corporéité humaine se trouve privée de sa dimension de transcendance. Par voie de conséquence, la sexualité est considérée comme un élément étranger à la subjectivité humaine, quelque chose dont on fait usage et qui n'est pas source de sens pour l'existence de l'homme.

A raison, l'anthropologue italien Donati (2006) perçoit le nœud de la crise dans une totale désaffection sociale et culturelle à l'endroit de la famille. La conséquence en est que La situation sociodémographique présente un tableau inquiétant de diminution de mariage, augmentation des séparations et divorces, croissance du taux des personnes vivants toutes seules, augmentation des géniteurs solitaires et un grand nombre d'enfants nés en dehors du contexte matrimonial. Ceci indique le péril de la société cheminant vers la fragmentation des structures familiales. Plusieurs facteurs contribuent à justifier ce phénomène : en premier lieu, il convient de stigmatiser la privatisation de la famille nucléaire négligeant ou niant la réalité que les personnes ont des racines familiales et parentales très complexes et montées en grand éventail. Ceci explique l'isolement des familles de leurs racines culturelles et la rupture des canaux ordinaires de transmission des bonnes traditions. Le concept de « familles nouvelles » de plus en plus usité aujourd'hui pour désigner les foyers monoparentaux, les foyers reconstitués après le divorce n'est qu'un intermédiaire tranquillisant des consciences après avoir vidé la famille de son contenu en la remplissant de l'exaltation de l'individualisme couronnée par la privatisation de la sexualité. Contrairement à la déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU (Art.16, c 3), reconnaissant la famille comme noyau naturel et fondamental de la société, les politiques des nations ne semblent pas encourager l'éclosion de cette identité et vocation de la famille.

Par ailleurs les retombées négatives de l'accession à l'économie libérale, viennent compliquer la situation de la famille qui chancelait déjà. En effet, de même que tout système s'accompagne d'une psychologie, de même le libéralisme économique, en tant que système, se caractérise par la libre entreprise et la recherche maximale de profit. Avec ce libéralisme, vient le cortège du matérialisme et l'instauration de la culture de la consommation. Après la privatisation de la sexualité, ou concomitamment à elle, le matériel devient la nouvelle idole à l'autel de laquelle se sacrifient même les rapports humains. L'homme y connaît sa plus grande dénaturalisation et sa chosification au haut degré.

L'introduction de l'argent entre les hommes a brisé le courant de relationalité qui les définit pour laisser la place à une course effrénée aux intérêts qui, pourtant, ne durent que l'espace d'un temps. Il n'est malheureusement pas rare d'entendre des déclarations du style : "je n'ai pas d'ami, je n'ai que des intérêts". Ce mercantilisme se constitue en mentalité, puis en culture malheureusement transférée dans le contexte de la famille. La gratuité et la générosité désertent les rangs en laissant place aux calculs et aux intérêts. La famille change alors de sens pour devenir une association de personnes basée sur des intérêts. Le fameux dicton latin : « Do ut des » s'est plus que jamais érigé comme la règle de jeu.

En parlant des traces négatives du modernisme, nous n'entendons pas réduire celui-ci à ses limites. Bien au contraire, le modernisme a contribué à de nombreux progrès dont bénéficie aujourd'hui notre temps. Toujours est-il qu'à côté du bien reste tapis le mal prêt à faire surface dès qu'il en a l'occasion. L'ère du post-modernisme est amorcée. Il convient toutefois de ne pas nous leurrer en chantant la victoire sur les idéologies qui ont miné la sphère du mariage et de la famille. Il est vrai qu'il y a un grand retour aux valeurs intrinsèques de l'homme, la recherche de l'ouverture à la transcendance et un regain de la religion même si les dénominations sont aujourd'hui plurielles et pluri formes. Mais ces idéologies n'ont pas disparu. Elles ont juste changé aujourd'hui de manteau pour se présenter sous la dénomination de la "Nouvelle Ethique Mondiale".

Les courants idéologiques dont nous avons parlé plus haut ne se sont pas laissés ensevelir dans le tombeau du temps et de l'histoire. Ils sont, selon les réflexions de Akoha (2010, p. 14), encore très actuels de nos jours et se présentent sous la forme d'une "Nouvelle Ethique Mondiale". Si les courants de pensée, malgré tous les aspects positifs et le progrès qu'ils ont permis de faire à l'humanité, ont eu des conséquences, à certains égards, très néfastes pour l'équilibre de la société, la "Nouvelle Ethique Mondiale" inquiète aujourd'hui davantage. Elle s'emploie à déconstruire l'héritage des traditions du passé pour construire un nouvel ordre mondial. De par la tradition du passé, nous tenons le monde comme une réalité qui repose sur une vision de l'homme reconnaissant sa dépendance d'un Dieu créateur qui conditionne le bonheur à l'obéissance à la loi : la loi de la nature, loi de la personne, loi de l'amour, loi du mariage, loi de la famille, loi de la vérité du bien, et loi de la vie.

Cette nouvelle éthique mondiale est en réalité une nouvelle présentation des idéologies du passé. Elle reprend les pas du siècle des lumières mais en mode plus subtile. Elle vise à établir un nouvel ordre dans le monde, ordre dans lequel l'homme s'affranchit de tout déterminisme pour se donner ses propres orientations et sa propre loi indépendamment d'un rapport à la transcendance. Les objectifs de cette idéologie qui en sont en même temps des enjeux peuvent être présentés en trois catégories selon la réflexion de Akoha. Il s'agit des enjeux théologiques, anthropologiques et éthiques.

Sur le plan théologique, empruntant la lancée de Nietzsche, cette idéologie veut promouvoir le déni de Dieu et sa loi et substitué à ce dernier l'homme se faisant à lui-même sa loi.

Du point de vue anthropologique, la nouvelle éthique mondiale balaie du revêt de la main tout ce qui peut être considéré comme déterminisme naturel pour assoir la conception d'une création identitaire conforme aux vœux de l'homme.

Tout se construit et doit se construire conformément à l'idée de l'homme, à sa décision et selon ses fantasmes du moment. L'homme n'a pas une essence ; il s'en donne à travers son existence. Même au niveau sexuel, il peut se déterminer selon son libre vouloir. Il en va de même pour la forme de vie familiale qui ne peut se prétendre d'un modèle unique. La famille n'est pas une donnée naturelle coexistent à l'homme et apparaissant comme un paradigme intouchable. Elle est plutôt un produit de la culture et une des formes que se donne la liberté personnelle pour l'épanouissement social de l'être humain. Selon les tenants de la nouvelle éthique, c'est à travers la succession des siècles que l'idée de famille est apparue dans la forme qu'on le connaît aujourd'hui comme un ensemble composé de paternité, de maternité et de filiation. La famille est une invention de l'homme et une constitution sociale dont la construction doit être dynamique et variée selon qu'on passe d'une culture à une autre, d'un siècle à un autre, et d'un idéal à un autre. Elle est la forme sentimentale de relation sociale que la personne humaine choisit de vivre indépendamment d'un référent et d'un déterminisme antérieur...

Selon cette idéologie, la notion de famille repose sur deux critères : le sentiment d'affection et la volonté de constituer une communauté de vie sans distinction de la différence sexuelle et le désir de la faire perdurer.

En ce qui concerne l'enjeu moral, la nouvelle éthique mondiale se fonde sur l'autonomie de l'homme par rapport aux lois préétablies et la liberté de décision personnelle face à ces options de vie. Du coup

tout devient relatif et même la vérité dépend de chacun. Il est hors de doute que là où disparaît tout critère de vérité, il n'existe plus de normes, et partant, plus d'autorité.

Ces enjeux renvoient ouvertement aux courants philosophiques qui ont marqué le modernisme avec ses succès mais aussi avec son cortège de ruine de l'homme dans son unité et son identité comme un être de relation aussi bien immanente que transcendantale. Il se dessine clairement que la nouvelle éthique mondiale tire son inspiration du modernisme dans son déploiement de la promotion de l'autonomie de la liberté par rapport à la loi externe, de la mise en cause de la notion du bien désormais vu comme reflet de nos plaisirs comme le pense Jean Paul Sartre, la considération de la famille comme une simple organisation sociale inventée par les hommes pour asservir les femmes. On peut imaginer combien cette idéologie peut être une épée de Damoclès pendue sur la tête de la société aujourd'hui

En Afrique la famille reste fondamentalement une réalité culturelle et anthropologique qui conserve quelques chances grâce à ses éléments structurants. En Afrique, la famille est beaucoup plus que l'ensemble constitué du père, de la mère, et des enfants. Elle s'insère plutôt dans un courant de relation beaucoup plus élargie incluant les vivants et les morts dans une ouverture très large à la transcendance. La famille se structure autour d'une figure ancestrale et se présente comme un arbre à plusieurs branches dont les ramifications ne sauraient tenir sans être alimentées de la sève de la solidarité et de la communion. Jusqu'à nos jours, les structures traditionnelles de familles demeurent fonctionnelles et constituent un soutien pour l'individu dans son contexte social. La communion entre les vivants et les morts ouvre à une spiritualité forte qui inclut la transcendance dans le mode de vie ordinaire de chacun des hommes. Chaque famille avait ses divinités et ses interdits. Jusqu'à un passé encore pas trop lointain, le mariage est demeuré un événement familial. Ce ne sont donc pas seulement deux individus qui se marient mais deux familles qui s'unissent.

Toutefois il est à noter que la mentalité extravertie de l'africain jusqu'à un passé récent lui fait penser que le meilleur vient de l'étranger et surtout de l'Occident. Ceci a fait de l'Afrique un dépotoir de l'Occident. Sa fragilité économique constitue en grande partie la porte ouverte à toute influence occidentale. On comprend alors sans trop de difficultés, que la nouvelle éthique mondiale, y trouve son terrain d'implantation. Cette mentalité extravertie se trouve codifiée par le phénomène de la globalisation qui fait désormais du monde un village planétaire. S'accentue alors pour l'Afrique la copie maladroite de l'Occident. Toutes les idéologies qui passent sans parfois répondre aux réalités du terrain. AKOHA Théophile retient quatre niveaux d'appréciations : la sexualité juvénile, le mariage, la promotion du genre dans sa dimension négative et la santé de la reproduction.

Au demeurant, ces courants idéologiques avec toutes les pressions inconscientes qu'ils exercent sur les individus constituent comme une toile de fonds à partir de laquelle se fait la lecture des événements et des prises de positions en face des situations existentielles qui pourraient naître des rapports interpersonnels.

Face à cette réalité, quelles peuvent être les issues possibles permettant de retrouver tant soit peu l'équilibre de cette cellule de base de la société qu'est la famille ?

3. JALON POUR UNE REMONTEE DE LA CRISE

A défaut de pouvoir embrasser d'un tour de bras toute la portée de la situation aux fins de trouver des voies de sortie de crise, nous nous intéressons ici à la situation de l'accompagnement des enfants de parents séparés ou divorcés et à celle des époux séparés qui vivent, chacun à son niveau, une crise issue de la blessure de l'échec d'une union en laquelle chacun croyait pourtant dès le départ.

3.1. L'accompagnement des enfants de parents divorcés

L'enjeu de l'accompagnement des familles en difficulté tourne autour du sens profond du rapport de l'enfant à ses parents dans une dimension commutative orientant vers le référent par excellence : la Communion Trinitaire. Dans cette perspective, les interrogations fondatrices de réflexion de Noriega (2009, p. 103) centrent le débat : « Que reconnaissent les parents dans leurs enfants ? Et que reconnaît l'enfant dans ses parents ? » Ce questionnement fonde la problématique de la pastorale des familles en crise. En effet « si l'enfant est pour ses parents la mémoire d'une chair, les parents sont pour l'enfant la mémoire d'une origine, d'un fondement, d'une source : quelque chose qu'il ne s'est pas donné de manière autonome, mais qui lui est offert de la façon la plus merveilleuse possible parce que, grâce à eux, il a été engendré. Et l'enfant, voyant son origine, pourra se reconnaître "aimé pour lui-même" et accueilli dans une communion de personnes, fruit d'un amour, don dans un don ». Il s'agit de la reconnaissance de deux mémoires se situant aux pôles de la relation géniteur et engendré, mémoires qui

se croisent au point essentiel de la communion qui donne tout son sens et sa pertinence à l'existence de la famille comme cadre de l'éclosion et de la manifestation de la vie. Arendt (1996,51-52) confirmera que la mémoire que chaque homme a de sa naissance implique en conséquence la possibilité de s'ouvrir à la gratitude, avec le regard de celui qui sait reconnaître dans le réel sa bonté, son amabilité. Ainsi naît un rapport particulier aux choses environnantes et au contexte. Tout ce qui l'entoure devient pour lui une réalité amie puisque à son origine il y a eu un amour. Ainsi Melina, Noriega et Perez Soba (2008, p. 8) peuvent affirmer : « Chaque homme, dans la mémoire de son origine, pourra se reconnaître fils et, dans la paternité de ses parents, il pourra reconnaître la paternité de laquelle provient toute paternité sur terre. Dans la mémoire de la première Origine, de l'acte d'amour Originel du Père, chaque homme trouve le sens de sa vie et sa vocation : se reconnaître fils, pour devenir époux et ainsi arriver à être père ».

De cette considération, nous pouvons déjà entrevoir tout ce que la rupture de communion peut entraîner chez l'enfant. Il s'agit d'une perturbation très profonde touchant ses racines et ébranlant ses sécurités humaines. Noriega (cit. 105) ne peut que le dire avec conviction : « L'amour qui se trouvait dans son origine, le liant à ses parents dans une union singulière, n'existe plus et les personnes parcourent maintenant des voies différentes. Le divorce implique l'interruption du temps de l'amour ». L'enfant se retrouve brutalement dépourvu de tout, de son origine et de ses racines. Face à l'existence, la peur l'envahit, les incertitudes lui tiennent les entrailles ; voilà un homme profondément blessé. Sans en avoir fait le choix fondamental, les parents brisent l'existence d'un enfant contraint désormais à subir les conséquences de la situation de ses parents. L'éloignement de son origine est la lance qui ouvre le cœur de cet enfant. Mais comment s'en remettre ? C'est justement là que l'action pastorale de l'Eglise pourra le rejoindre en ouvrant l'avenue à la découverte de la paternité dont la paternité humaine qui est à l'origine est la médiation, celle du Père et de la communion dont la communion humaine est la médiation : la communion Trinitaire qui soutient tout et conduit tout à la plénitude de la communion avec Dieu Père, Fils et Esprit Saint. Le geste pastoral consistera à aider l'enfant à comprendre que la paternité est une médiation singulière mais n'est pas la seule. Il urge alors de découvrir « la médiation de la communion humaine qui se réalise dans les groupes et de quelle manière le mystère de la parole donnée peut aider à déchiffrer le mystère de sa propre vie. Il s'agit donc d'un chemin qui s'insère dans un parcours de croissance et qui s'adapte au développement sacramentel ».

Dans ce sens, l'action pastorale a besoin de certaines aptitudes et surtout d'un sens aigu de la miséricorde qui conduit l'enfant à la lumière de la conviction qu'il demeure une personne humaine et surtout qu'il compte pour Dieu. Au-delà de la fragmentation de notre vie, que les responsables soient les autres ou nous-mêmes, il existe toujours une possibilité d'oxygénation et de repêchage.

3.2. L'accompagnement des couples séparés.

Le cas des divorcés constitue une situation délicate en ce sens que l'un et l'autre des conjoints divorcés portent en eux-mêmes la profonde blessure liée à l'échec d'une relation qui pourtant avait un départ prometteur. Leur situation assez délicate mérite une attention particulière. Bien que tout divorce soit en réalité un éloignement de l'idéal chrétien, l'Eglise catholique, à la suite du Christ, manifeste à l'endroit des divorcés une profonde charité chrétienne. Tout en témoignant de sa proximité à ces conjoints en situation difficile, l'Eglise leur rappelle leur responsabilité à l'endroit de leurs enfants qui demeurent pour eux signes d'espérance et un appel au sens de la vie et de la relationalité.

Si pour les conjoints, il a été concevable de se séparer pour un motif ou pour un autre, plus ou moins grave, la vie de l'enfant quant à elle reçoit un sérieux coup. Car l'enfant étant le fruit de fécondité de l'alliance de ses parents, il vit de la chaleur de leur amour et n'a de nom que de leur communauté. Anatrella (2004, 129) pose bien le diagnostic quand elle conçoit qu'une fois brisé le lien qui le portait, l'enfant en ressent le déséquilibre : « C'est parce que les parents s'aiment, en tant que psychothérapeutes, que l'enfant se sent aimé et c'est à partir de cette relation de couple qu'il construit son identité ». Et quand bien même il est désormais difficile de rétablir ce lien, il convient cependant de trouver un terrain pour sauver l'avenir de cet enfant et surtout son humanité. Le devoir éducatif de l'un et de l'autre géniteur devient une urgence.

C'est réel la tristesse du passage de la position de parents éducateurs à celle de coopérants à l'éducation de ses propres enfants. La distinction, en effet, est claire : les parents éducateurs sont ceux qui forment à la vie leurs enfants à travers l'exemple de leur témoignage de vie. Dans le cadre du divorce, ils ne vivent plus ensemble et ne peuvent que procéder à l'éducation à distance ou au pire des cas laisser la charge de l'éducation des enfants à un autre qui n'aura jamais le même sentiment que celui des géniteurs

réels. Il convient toutefois que les parents se rendent disponibles aux enfants, afin de pouvoir les écouter, répondre à leurs interrogations, les rassurer.

De même, il convient d'éviter au maximum de mal parler à l'enfant de l'autre parent. Dans les situations de divorces, les conjoints ont tendance à rechercher le réconfort auprès des enfants en chargeant l'autre conjoint de tous les maux, ou en le rendant responsable de la situation. Ce faisant, service n'est rendu ni aux enfants, ni aux parents eux-mêmes. Car bien souvent, ceci assombrit les enfants et pourrait produire en eux de la révolte ou du mépris. Ils sont chargés du fardeau des problèmes auxquels ils ne comprennent rien, et en face desquels ils demeurent impuissants.

Par ailleurs dans cette lutte intérieure que connaît chacun des conjoints séparés, la sensibilité des familles chrétiennes surtout les plus proches devrait être le prolongement de l'action de l'Eglise : Il faut reconnaître l'importance de la solidarité des familles dans des situations aussi difficiles.

3.3. La figure de l'enfant : de la méditation familiale à la réconciliation

Dans tous les contextes historiques et dans toutes les cultures, l'enfant est accueilli comme une bénédiction de Dieu et comme signe d'espérance. Malgré toutes les difficultés que connaît la famille, et toute la diffusion des courants idéologiques, la figure de l'enfant subsiste. Quand un enfant naît dans une famille, quelle que soit la culture, il y a un mouvement collectif de félicitation à l'endroit des géniteurs et une admiration pour l'enfant que l'on contemple. Dans toutes les langues et culture, il existe l'expression : « aller saluer le nouveau-né. » Mais pourquoi tout cet empressement autour du nouveau-né alors que les contextes sociaux aujourd'hui le présentent comme un facteur de perturbation ? Tout simplement parce que l'enfant constitue un mystère. Dans la fragilité de l'enfant couché dans le berceau et derrière l'innocence de son regard se cache tout un avenir : avenir de la famille dans la poursuite de la lignée, avenir de la société dans la contribution qu'il apportera pour son évolution. Dans l'enfant se trouve concentrée une forte charge d'espérance qui ne laissera aucune composante sociale indifférente.

De même, l'enfant est vu aussi dans plusieurs sociétés comme un signe de réconfort et de soutien pour ses parents. Il n'est pas rare de découvrir des situations familiales dans lesquelles les conjoints deviennent beaucoup plus parents qu'époux. Car le nombre des années les fait tomber dans la routine et parfois le dégoût l'un de l'autre. Dans ce cas, il y a une orientation de toute l'attention et de toute l'affection vers l'enfant devenu désormais élément central de la famille. La présence de l'enfant devient l'objet de motivation de l'un et de l'autre parent dans l'effort de la poursuite des biens de subsistance de la famille.

Dans certaines sociétés, et surtout en Afrique, l'enfant est considéré comme un trésor, une richesse et un chemin de bonheur. Les sociétés africaines, en effet, étaient fondées économiquement sur l'agriculture, et la richesse se mesurait à l'étendue du champ et surtout au rendement des récoltes. En ce moment, les familles les plus riches étaient celles qui avaient beaucoup d'enfants. Ces enfants étaient très efficaces dans les champs et travaillaient dans un esprit de responsabilité parce que le champ qu'ils labourent leur revient d'un moment à l'autre comme héritage. Ceci explique en partie le désir de tous d'avoir plusieurs enfants.

A ceci s'ajoute la croyance qui considère l'enfant comme une bénédiction de Dieu. L'enfant est donc le bienvenu dans la famille, la société et le monde. Il est membre à part entière et participe à la vie de la famille. C'est d'ailleurs avec son arrivée que le foyer des époux devient réellement famille. Du moment où il est inséré dans le système de relation entre les époux, ses parents, il entretient désormais avec ceux-ci une relation structurante. L'un se définit désormais par la présence de l'autre. Le mari devient le père de l'enfant de sa femme, et cette dernière devient la mère de fils du mari. Il naît désormais une imbrication des présences et de la construction des personnalités. Doit-on laisser mourir tout cet héritage ? Que sera cette vie qu'ils ont accueillie et en laquelle ils avaient vu non seulement une bénédiction ponctuelle mais une bénédiction porteuse d'espérance et d'avenir ?

C'est justement vu cet enjeu de la vie de l'enfant dans son rapport avec ses parents que se fonde la nécessité d'une médiation familiale. Cette médiation familiale n'est rien d'autre que la facilitation des accords pour le suivi de l'enfant et amortir à son niveau le choc lié à la séparation de ses parents.

La médiation dans ce contexte est plutôt une intervention pour aider à négocier, entre époux, la séparation ou le divorce de manière à éviter pour l'enfant des traumatismes trop grands et négatifs pour son équilibre. Dans ce processus, selon Barry (2002, p.199) l'implication de l'enfant dans la négociation

des termes de la séparation est importante. Vu qu'il s'agit d'une réorganisation des relations, l'enfant pourra s'exprimer pour dire ce qui lui semble lui convenir le mieux.

Il est reconnu que dans ce contexte l'enfant a un pouvoir très fort, capable de pouvoir mener les décisions de la séparation selon ses intérêts, ou plutôt les intérêts auxquels il est éveillé. Malheureusement dans bien des cas les enfants se rendent compte que leurs parents sont en train de se séparer quand ils ne peuvent plus rien. Au pire des cas, ils constatent seulement que l'un des parents a abandonné la maison.

Nous fondant sur la centralité de la figure de l'enfant et sur ses droits au cas où ses parents doivent se séparer, nous pouvons avancer la possibilité de rattraper la situation. Il est vrai que dans certains cas où la vie est en danger, il serait préférable la séparation à la perte de la vie. Mais pour un bien plus grand de l'enfant, il serait plus indiqué que les époux trouvent un autre mode de règlement de leurs différends. Et justement ici la médiation familiale devrait s'exercer plutôt pour la consolidation des structures familiales que d'intervenir seulement pour la réorganisation des relations entre époux qui se séparent.

L'enfant peut bien devenir signe de réconciliation entre les époux. Bien souvent les enfants savent trouver les mots justes pour obtenir ce qu'ils veulent. Leur désir le plus profond est de voir leurs parents ensemble et vivre avec eux des jours heureux.

3.4. Le retour au sens de la famille

Avec les mutations sociales, les rapports entre les hommes ont connu des altérations. Les intérêts personnels et égoïstes ont pris de l'avance sur la recherche d'une relationalité vraie et stable. Ces mutations ont eu leur influence aussi sur la famille qui désormais réduit au strict foyer nucléaire père, mère et enfants. La famille élargie ou étendue continue d'exister mais n'a plus une fonction déterminante. Les rapports avec les cousins et oncles dans bien des cas se réduisent aux simples rapports entre individus de la société. Ceci est un des héritages du passé dont nous avons parlé plus haut.

Dans les sociétés comme celles africaines, la famille étendue constitue un soutien et un appui pendant les moments difficiles. Déjà en Afrique, dans les sociétés traditionnelles, l'enfant est le fils de tous ses oncles et tantes et entretient avec chacun d'eux un rapport bien profond comme s'ils étaient réellement ses propres parents. Le sens de la communauté se fait beaucoup plus fort et la solidarité des autres ne tarde pas dans l'épreuve. A la base de cette solidarité et de ce sens de la communauté prévaut la conception du mariage comme une réalité familiale et un fait social communautaire. Ce ne sont pas deux individus qui se marient mais plutôt deux familles qui entrent en alliance à travers le mariage de leurs fils. Dans la plupart des pays africains, cette réalité est symbolisée par la dot qui, loin d'être un commerce est plutôt l'expression de la communion et de l'alliance entre deux familles.

L'intérêt de la famille étendue est qu'elle constitue un appui sur pour amortir les chocs des conflits. En cas de difficulté entre les époux il y a l'intervention des sages des familles pour appeler les conjoints à la raison et à la patience. Avec le concours de plusieurs intelligences, les problèmes trouvent leurs solutions et la paix se rétablit. Par ailleurs, la présence des anciens permet d'éviter des abus de confiance ou l'exploitation de la femme. Une reconquête du sens communautaire de la famille permettrait de résoudre beaucoup de problèmes et de consolider les liens entre les époux.

3.5. Le renforcement des structures familiales traditionnelles.

En parlant de structures familiales traditionnelles, nous pensons surtout aux cultures qui ont encore la notion de famille étendue. Avec le phénomène de mondialisation, il y a eu beaucoup de copies maladroites de l'occident en matière de relation interpersonnelles surtout dans les grandes villes qui sont devenues des pôles d'attraction. Cette rencontre culturelle, loin d'enrichir l'une et l'autre partie s'est soldée par le rejet des valeurs culturelles traditionnelles sous le prétexte de la modernité. Il convient de combiner les richesses des deux cultures pour un enrichissement plus grand. En parlant de combinaison des richesses culturelles, nous excluons toutefois le syncrétisme religieux. En effet, les structures traditionnelles ont une organisation réelle de soutien et d'éducation permanente. Le conseil de famille que préside le chef de famille a l'art de jouer le rôle d'intermédiaire pour la réconciliation des époux entre eux ou des enfants avec leurs parents.

De même, en cas d'irréversibilité, la présence des oncles ou des tantes substitue très facilement la figure du père ou de la mère. L'enfant a naturellement accès à tous ses oncles et tantes. Cet aspect peut être bien récupéré par la pastorale des familles pour la constitution de réseau de familles autour de chaque

famille pour la solidarité et l'entraide mutuelle. Ce ne serait pas de trop de penser que les premiers agents pastoraux des familles sont les familles déjà unies par le lien du mariage.

4. CONCLUSION

Au total, la crise du mariage et de la famille s'origine dans la crise du sujet moral qui s'est laissé prendre aux pièges de différentes idéologies et qui a du mal à se reconstruire. La crise du sujet moral entraîne la crise de la famille qui le porte. La désaffection pour la famille qui est une conséquence de la crise du sujet moral traverse le monde d'un bout à l'autre par la porte du phénomène de la mondialisation qui facilite le transfert des valeurs et des vices. L'accélération de la généralisation de la crise pourrait bien inquiéter. Avec la crise de la famille c'est l'homme et la société qui sont en crise. Nous ne pouvons cependant pas encore conclure à la fatalité encore moins à l'impossibilité de trouver des solutions adaptées. Il existe encore beaucoup de raisons d'espérer. Mais cette espérance ne peut porter du fruit que dans la mesure où chacun apporte sa partition à la grande harmonie des vœux de l'humanité qui aspire à la paix et à l'unité.

Le premier mouvement est la prise de conscience du péril que court l'humanité sur cette pente glissante de la crise de la famille et de la société. A la prise de conscience devra se joindre l'action mue de l'intérieur par la charité. La famille s'acquittant de son rôle d'éducatrice et de moule d'où sortiront les résultats effectifs, donnera le signal d'une ère nouvelle. L'exemplarité des parents évitera aux générations futures d'emprunter des voies sans avenir. Car la copie des modèles est beaucoup plus facile que l'élaboration réellement personnelle de motivation et d'entraînement à la vertu. L'éducation que la famille donnera devra orienter les enfants, mieux, les pousser à développer le sens de la relation avec les autres comme une dimension constitutive de leur être.

Il est requis de parvenir à une synergie entre les politiques de famille afin que les actions combinées portent un maximum de fruit pour le bien de tous. Ceci suppose que les pouvoirs politiques acceptent d'entrer dans la logique de la construction effective de la société sur la base des valeurs. La morale devra entrer dans les systèmes de la vie sociale et communautaire.

Par ailleurs la promotion du sens de la famille permettra aux enfants de trouver auprès de leurs oncles et tantes le soutien et l'appui nécessaires dans les circonstances malheureuses du divorce. Ils trouveront en eux la figure de parents et le socle qui les porte en ces moments difficiles. L'action pastorale pourra valablement s'inspirer de cette expérience en promouvant les associations et les groupes militant dans ce sens. Les mouvements d'enfants de même âge pourraient être de grand secours pour ces enfants en situation. La promotion des structures qui s'occupent des enfants en situation difficile est aussi un véritable chemin pour remonter la pente

BIBLIOGRAPHIE

- AKOHA, T., 2010, Famille africaine, deviens ce que tu es, Cotonou, Amour et Vie.
- ALLARD, F. FROPO, J., 2007, le traumatisme post-avortement, Paris, Salvator.
- ANATRELLA, T., 2004, Epoux, Epoux heureux...essai sur le lien conjugal, Paris, Flammarion.
- ANDERSON, C. A., 2009, La famiglia : una risorsa per la società, a cura di GAMBINO, G., Siena, Cantagalli.
- ARENDT, H., 1996, Love and Saint Augustine, Chicago, University of Chicago press.
- BARRY, S., 2002, " L'implicazione del bambino ed il suo ruolo nella riorganizzazione familiare" in la mediazione familiare, a cura di Laurent- Boyer, L., Napoli, Liguori.
- BECKER, C., 1932, The Heavenly City of the Eighteenth century philosophers, New Haven, Yale University Press.
- DONATI, P., 2006, "Famiglia e cittadinanza europea : come configurare i dati della famiglia", in La famiglia in Europa, a cura di LEUZZI, L., MILANO, G.P., Roma, Cantagalli.
- HAZARD, P., 1963, European Thought in the Eighteenth century : From Montesquieu to Lessing, Cleveland, Meridian Book.
- J. NORIEGA, J., 2009, "Une approche pastorale pour les enfants du divorce", in De l'huile sur les blessures sous la direction de L. MELINA L. et C. ANDERSON C., Paris, Parole et Silence.
- LORIEDO C., STROM, P., 1999 "processi di trasmissione transgenerazionale nelle copie e il trattamento delle problematiche connesse alle famiglie di origine", in La crisi della coppia, a cura di ANDOLFE, M., R. CORTINA, M. R. Milano.
- MELINA L., Per una cultura della famiglia, il linguaggio dell'amore, Venezia, Marcianum Press.
- MELINA, L. - J. NORIEGA, J.- PEREZ-SOBA, J.J., 2008, Caminare nella luce dell'amore. I fondamenti della morale cristiana, Siena, Cantagalli.

NISBET, R., 1953, *The quest for Community*, London and New York, Oxford University Press.

PEREZ-SOBA, J.J., 2010, *Il mistero della famiglia*, Siena-Roma, Cantagalli.

RHEINSTEIN, M., 1972, *Marriage Stability, Divorce and the law*, Chicago, University of Chicago Press.

RODERICK, P., 1988, *Putting Asunder : A History of Divorce in western Society*, Cambridge, Cambridge University Press.

SARTRE, J.P., 1974, *Les mouches*, Paris, Bordas.

Citation: Okry Koutchoro Allelua Magloire, " *Le mariage et la famille: entre désaffection et quête de récupération*" *International Journal of Humanities Social Sciences and Education (IJHSSE)*, vol 12, no. 1, 2025, pp. 34-43. DOI: <https://doi.org/10.20431/2349-0381.1201005>.

Copyright: © 2025 Author. This is an open-access article distributed under the terms of the Creative Commons Attribution License, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original author and source are credited.